

EDITION COI 2006
Evolution et comparabilité
par rapport à l'enquête 1997

Evolution

L'enquête de 2006 s'inscrit dans la continuité de la précédente ; cependant le dispositif d'enquête a été partiellement renouvelé.

Le champ de l'enquête a été étendu. Limité à l'industrie en 1997, il concerne désormais l'ensemble du secteur marchand (transports, commerce, hôtellerie, services financiers et services aux entreprises). Le couplage ne se limite plus aux entreprises de plus de 50 salariés, mais commence à partir des entreprises de 20 salariés. Et, alors qu'en 1997 les salariés ayant quitté l'entreprise lors de la collecte n'étaient pas interrogés, laissant ainsi de côté une partie des salariés les plus précaires, ils le seront lors de la nouvelle enquête au moyen du questionnaire « salariés » secondaire. Enfin, une expérimentation sera menée dans la fonction publique à l'aide d'un questionnaire spécifique.

Le volet « entreprises » de l'enquête a été articulé à l'enquête européenne sur la diffusion des TIC dans les entreprises car les 2 enquêtes visent la même population d'entreprises, ont des thématiques voisines et se déroulent pendant une même période. La taille du questionnaire « entreprises » a été augmentée, les questions spécifiquement européennes représentant environ 15 % du questionnaire.

Certaines d'entre elles sont partie intégrante du questionnement C.O.I. ; cependant, beaucoup de ces questions sont groupées dans la dernière partie du questionnaire, la période de référence des questions européennes étant différente des questions C.O.I.

Les questionnaires « entreprises » et « salariés » ont également évolué de manière à intégrer de nouvelles thématiques, qui ont été présentées dans la partie 4 « objectifs de l'enquête et types de résultats diffusés » du dossier remis au Comité du Label, et de manière à inclure les nouveaux outils qui se sont développés depuis 1997 : technologies de l'information et de la communication ou outils de gestion, spécifiques à une fonction ou transversaux.

Comparabilité

Le coeur de l'enquête C.O.I. est une interrogation sur le changement et les nouveaux modes de gestion et outils informatiques utilisés dans les entreprises. De ce fait, il est difficile de maintenir un questionnement à l'identique entre 1997 et 2006. De plus, l'extension du champ « entreprises » au secteur tertiaire pousse à moins centrer les questionnaires sur l'organisation de la production, ce d'autant moins que la production ne semble plus aujourd'hui être au centre des efforts de rationalisation des entreprises. Le questionnaire « entreprises » a donc beaucoup évolué par rapport à celui de 1997 alors que le questionnaire « salariés » 2006 demeure en grande partie comparable au précédent. Dans les deux cas cependant, l'étude des évolutions temporelles constitue un objectif important de l'enquête.

Les questionnaires « entreprises »

On peut estimer à 10% la proportion de questions restées semblables entre 1997 et 2006. C'est notamment le cas de questions situées en début de questionnaires et relatives à la stratégie des entreprises, aux contraintes pesant sur elles, à l'existence de restructuration financière et, à l'évolution des niveaux hiérarchiques. Quelques questions dispersées dans le reste des deux questionnaires interrogent la permanence de certains outils organisationnels, le recours à des prestataires extérieurs et, la répartition des tâches selon les salariés.

Au delà de ces 10 %, plusieurs thématiques se retrouvent d'un questionnaire à l'autre, même si les questions retenues sont différentes ou sont formulées d'une toute autre manière. Il en est ainsi par exemple des questions sur les contraintes imposées par les clients ou les fournisseurs ou de celles sur les difficultés rencontrées par les entreprises lors de la mise en oeuvre de changements. Concernant l'utilisation des nouveaux outils informatiques ou

organisationnels, des comparaisons temporelles pourront être menées au moyen d'indicateurs synthétiques décrivant l'intensité des changements (intensité de l'usage des TIC ou des nouvelles pratiques de gestion par exemple), construits à partir des réponses sur l'utilisation de nouveaux outils par nature différents, puisque nouveaux à des dates différentes. Les publications réalisées à partir de l'enquête de 1997 utilisent ce type d'indicateurs à titre principal. Il sera possible de construire de tels indicateurs à partir de l'enquête de 2006 et de les comparer à ceux de 1997.

Les questionnaires « salariés »

Une certaine permanence de l'interrogation « salariés » autorise les comparaisons entre 1997 et 2006.

Près de 50 % des questions du questionnaire 2006 sont inspirées de questions de 1997 et parmi elles, environ 30% des variables peuvent être aisément comparées, les questions étant identiques ou suffisamment proches.

Un peu plus de la moitié du questionnaire de 1997 a été abandonné. Certaines questions, comme celles sur les machines, étaient spécifiques à l'industrie. – De même, l'ensemble des questions sur le rythme de travail a également été revu afin de l'adapter au secteur tertiaire. – D'autres questions n'ont plus de sens en 2006. Ainsi le questionnement détaillé de 1997 visant à identifier les tâches pour lesquelles l'informatique était utilisée, n'est plus nécessaire à une époque où l'informatique est d'usage courant.

Dans le nouveau questionnaire, la partie informatique a été recentrée sur l'usage des TIC et notamment d'Internet ainsi que sur l'utilisation de l'informatique en dehors du bureau. Enfin, certaines questions de 97 n'ont pas été reprises car elles se sont révélées peu pertinentes à l'exploitation. Le nombre de salariés travaillant sur des machines automatiques, par exemple, s'est avéré au final, relativement peu important, rendant inexploitable les questions détaillant les types d'usage de ces machines.

Le questionnaire 2006 est composé pour plus de 50 % de nouvelles questions issues des réflexions des groupes de travail ou inspirées d'enquêtes sur des sujets connexes. Ces questions reflètent l'émergence ou le développement de nouvelles réalités du travail ou de nouvelles perspectives de recherche.

Certaines thématiques déjà présentes en 1997, et dont l'importance s'est accrue ces dernières années, ont été enrichies : la multiplicité des lieux de travail liée au développement du « nomadisme » des salariés (facilité par les TIC et par les échanges de salariés entre entreprises) ; les collectifs de travail afin de mieux cerner les collaborations dans l'entreprise et hors de l'entreprise, ou la formation avec notamment la prise en compte des formations longues. A côté de ces enrichissements, de nouvelles thématiques sont apparues, comme la responsabilité au travail, certains indicateurs de contenu du travail, les langues utilisées, la perception de l'utilisation des compétences, l'implication, ou la reconnaissance du travail. Enfin, pour chaque grande thématique, des questions en évolution faisant le point sur les évolutions depuis 3 ans telles que ressenties par les salariés, ont été introduites.

En conclusion, les résultats de l'enquête COI 2006 seront comparés à ceux de 2007 et donneront lieu à des études temporelles. Elles se baseront pour partie sur des comparaisons entre questions identiques ou questions proches et pour partie sur des indicateurs synthétiques. En tout état de causes, il conviendra de manier ces comparaisons avec vigilance. Les résultats de l'enquête seront également rapprochés de ceux d'autres enquêtes comme l'enquête TIC 2002 ou comme la série d'enquêtes Conditions de Travail.